

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2022 A 19H30

Etaient présents : FRANCKE Stéphane, Maire ; PICOTIN Gaëtan, BOUCKENOOGHE Céline, BEUN Régis, GERVOIS Nicolas, adjoints ; LOONES Sylvie, BONNET Dominique, GOCYK Béatrice, TROLET Cédric, CICHY Claire, DEQUIDT Pascal, DEVEY Elodie, POILLON Jean-Claude, PRUVOST Sonia, VANHERSEL Valérie, conseillers municipaux.

Etaient absents représentés : CLERCQ Virginie pouvoir à TROLET Cédric, DUPON Fabien pouvoir à VANHERSEL Valérie, ACTHREGALLE Caroline pouvoir à CICHY Claire.

Excusée sans pouvoir : PAPILLON Anne-Gaëlle

Secrétaire de séance : TROLET Cédric

---

### ORDRE DU JOUR

Aucune remarque n'a été formulée sur le procès-verbal *du 27 juin 2022*.

#### **POINTS FINANCIERS**

##### **1/ Mise en location du logement communal 96, La Place**

Monsieur le Maire annonce que suite au départ de Mme DEROY, le personnel technique a procédé aux travaux de rénovation du logement communal au 96, La Place, dont il avait fait mention lors de la séance du 27 juin. L'ensemble des pièces a été totalement remis en peinture de même que les boiseries extérieures des dépendances. Une nouvelle douche a été installée après la pose d'un revêtement de sol dans toute la salle de bains.

Les diagnostics immobiliers ont été établis le 29 août, permettant une mise en location prochainement. Il s'agit de fixer le montant du loyer mensuel avant de diffuser l'appel à candidatures.

Après qu'une visite des lieux a été proposée avant la séance, le conseil municipal est invité à émettre des propositions.

Valérie VANHERSEL demande si nous connaissons le prix moyen du loyer au m<sup>2</sup> sur la commune. M. le Maire propose de mettre un loyer modéré pour avoir un locataire qui reste dans le temps.

Proposition de loyer fixée à 800 euros validée avec 10 voix par le conseil municipal. L'information sera diffusée en vue d'un appel à candidatures.

##### **2/ Convention 2022-2023 – Mise à disposition de personnel par Proxi-Services**

L'association Proxi-Services a été sollicitée dans le cadre de la reconduction de convention pour mise à disposition de personnel pour assurer animation et surveillance sur les temps de pause méridienne et dortoir à l'école du Val d'Yser. La prestation concerne les 4 jours de classe, de 11 h 45 à 16 h 00 au tarif horaire de 20.00 €.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la reconduction et la signature de la convention annuelle 2022-2023.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction de la convention et autorise M. le Maire à procéder à sa signature.

### **3/ CDG59 – Reconduction de la convention adhésion chômage**

La commune a adhéré à la prestation chômage pour les collectivités auprès du CDG 59 depuis juillet 2021 ; celle-ci étant arrivée à échéance, il y a lieu de procéder à sa reconduction pour un an. M. le Maire rappelle que la signature de la convention permet l'étude des droits au régime d'assurance chômage des agents territoriaux qui en remplissent les conditions dans le cas d'un départ de la collectivité. Les services du CDG 59 gèrent les calculs et les procédures en lieu et place des collectivités concernées moyennant un tarif appliqué en fonction du type d'intervention.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le bien-fondé de la convention et sa signature.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction de la convention et autorise M. le Maire à procéder à sa signature.

### **4/ SIECF – Engagement sur travaux**

Monsieur le Maire rappelle les décisions inscrites au budget primitif ayant trait au réseau d'électrification. Les études concernant la création d'un réseau d'éclairage public au Briel et la pose des feux régulés rue de Wormhout sont terminées. Le SIECF a nécessairement besoin d'une délibération du conseil municipal confirmant l'engagement de la commune à réaliser les travaux et à les prendre en charge financièrement.

Monsieur le Maire donne la parole à Cédric TROLET pour expliquer le projet.

Cédric TROLET explique que le projet du Briel consiste à la création d'un nouveau réseau d'éclairage de 20 points lumineux. Il précise que nous allons profiter de ce projet pour standardiser l'éclairage rue de la Briqueterie.

En effet nous allons démonter 5 éclairages rue de la Briqueterie pour les installer au Briel et remplacer ceux de la Briqueterie par des Citysoul afin d'avoir une certaine homogénéité sur le village.

Valérie VANHERSEL indique qu'il est dommage de créer un nouveau réseau d'éclairage alors que nous devrions plutôt économiser de l'énergie.

M. le Maire lui répond que le projet était prévu de longue date, il fait suite à une enquête auprès des riverains.

Cette portion de route départementale est sinueuse et peu large.

Jean-Claude POILLON trouve dommage d'éclairer une zone aussi éloignée du cœur du village.

Nicolas GERVOIS indique que le Briel fait quand même partie du village même s'il est éloigné du centre.

Jean-Claude POILLON lui répond que ce n'est pas la nature de son propos.

M. le Maire demande de passer au vote

4 votes contre

Le projet est validé.

M. le Maire demande de passer au vote pour la pose du feu régulé rue de Wormhout, projet déjà expliqué et débattu lors du précédent conseil municipal.

4 abstentions  
Le projet est validé.

## **POINTS ADMINISTRATIFS**

### **5/ Réflexion sur le devenir de la propriété sise 64 rue des Orgues**

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est en contact avec le service des impôts de Dunkerque au sujet de la propriété sise au 64 rue des Orgues, occupée de longue date par M. FAVEEUW Jérôme et sa famille jusqu'au décès de ce dernier en 2018. La famille continue à percevoir l'avis de taxes foncières et doit depuis plusieurs années justifier qu'elle n'a plus de lien avec cette habitation et a renoncé à la succession.

La direction des impôts cherche à percevoir l'impôt dû, rattaché au logement et se dirige donc vers le propriétaire du terrain qui n'est autre que le CCAS.

Lors des derniers contacts avec le service des impôts, il nous a été conseillé d'entreprendre avant toute procédure des recherches sur l'origine de l'immeuble bâti afin de savoir à qui incomberait l'impôt foncier. Cette démarche doit être sollicitée auprès du service de la publicité foncière. L'aboutissement de cette démarche permettra ensuite de réfléchir au devenir de l'ensemble sol + bâti.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'entreprendre ces démarches qui permettront de clarifier la situation actuelle.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable pour entreprendre les démarches administratives

### **6/ SIDEN-SIAN – Avis sur l'adhésion de collectivités**

Le comité du SIDEN-SIAN, lors de ses réunions des 12.11.2020, 22.11.2021, 16.12.2021, 22.02.2022, 28.04.2022 et 21.06.2022, a adopté l'adhésion de la commune de Vendeuil avec transfert de la compétence eau potable, celle de Hermies avec transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et défense extérieure contre l'incendie et celle des communes d'Eterpigny, Oppy, Gondcourt, Neuville-sur-Escaut et Moeuvres avec transfert de la compétence défense extérieure contre l'incendie.

Il appartient aux communes membres du SIDEN-SIAN d'émettre un avis sur ces adhésions.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable pour la demande d'adhésion des nouvelles communes.

### **7/ SIECF – Avis sur le rapport d'activité 2021**

Le rapport d'activité 2021 du SIECF territoire d'énergie Flandre a été adopté lors de la réunion du Comité syndical du 4 juillet dernier.

Ce rapport, sous format numérique est téléchargeable sur le site internet du Syndicat : [www.siecf.fr](http://www.siecf.fr), lien de téléchargement : <http://www.siecf.fr/fr/actualite/9668/le-rapport-activite-2021-est-ligne>

M. le Maire demande aux 2 délégués titulaires de se rapprocher du SIECF pour savoir quelle sera la source d'approvisionnement en gaz après 2029.

## **POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS**

## **1 Dossier Café des Orgues**

M. le Maire indique que la partie administrative faisant suite à la cession du fonds de commerce est close depuis le 31 juillet et que les ruptures conventionnelles concernant le personnel en place ont été réalisées. La signature d'acquisition par l'EPF (Etablissement Public Foncier) devrait intervenir courant octobre.

Nous sommes dans le délai de rétractation qui prendra fin début octobre.  
L'appel à candidature pour la gérance de l'établissement a été lancé.

## **2 Activité CER (Centre Educatif Renforcé)**

M. le Maire annonce que le CER va mettre fin à son activité sur le territoire après 22 ans de présence.

## **3 Divers**

M. le Maire indique qu'une messe a été demandée par la commune le 11/09 à 11h dans le cadre de la ducasse.

M. le Maire indique que le CCAS organise le repas en faveur des personnes âgées le 15/09 à 12h30 à l'Oasis à Winnezele ; le conseil municipal y est invité.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **COMMISSION JEUNESSE**

Gaëtan PICOTIN informe que les ACM ont accueilli 232 enfants cet été soit une moyenne de 38 enfants par semaine.

Il y a eu 3 directrices qui ont chacune proposé un thème différent.

Gaëtan PICOTIN souligne la grande créativité de cette année et remercie la commune d'Oudezeele pour son accueil dans le cadre d'un camping.

Concernant l'application Myperischool, Gaëtan PICOTIN indique qu'il y a eu des inscriptions assez tardives pour le service périscolaire et la cantine mais que tout se met en place. M. le Maire indique qu'il y a pourtant eu un rappel envoyé avec la dernière facture. Gaëtan PICOTIN informe qu'au début le secrétariat de la mairie va aider les personnes à l'inscription.

Il indique avoir eu de très bons retours sur le chantier de pose d'absorbeur acoustique du restaurant scolaire

Gaëtan PICOTIN termine en indiquant qu'une étude est en cours pour la création du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

### **COMMISSION ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT**

Céline BOUCKENOOGHE indique que les marchés estivaux ont eu un très grand succès.

L'objectif de faire connaître les commerçants est réussi. Les commerçants sont ravis.

Il y a eu une bonne ambiance : Pari réussi !

Céline BOUCKENOOGHE informe qu'il y eu la création d'un marché du dimanche à la demande des commerçants le 13/08. Le monde été au rendez-vous dès 9h30 du matin. Le prochain marché est fixé au 18/09. Elle réfléchit à pérenniser le marché l'hiver ou pas : réponse après le 18/09.

Valérie VANHERSEL demande s'il est possible d'associer tous les commerçants locaux

Céline BOUCKENOOGHE lui répond que ce marché a été proposé à tous les commerçants et qu'une réflexion est en cours pour associer les commerçants des villages alentours.

Concernant le commerce, prochain rendez-vous le dimanche 9 octobre pour la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

### **COMMISSION TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE**

Céline BOUCKENOOGHE termine en indiquant que le 18/09 à 10h aura lieu une visite guide du village et à 11h une visite des retables, et ce dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Ce sera la dernière visite avant le début des travaux de l'église.

#### COMMISSION DES FETES

Nicolas GERVOIS informe que « Herzeele c'est gonflé » a été un réel succès malgré la concurrence des festivités aux alentours. Les enfants sont contents c'est le principal.

Le 04/09 c'était Cox&Harley Nicolas Gervois se réjouit que plusieurs clubs soient venus.

Il annonce que les manèges de la ducasse arriveront le 06/09 et que nous devons nous estimer heureux d'avoir encore des manèges pour Herzeele. Ce n'est pas le cas de toutes les communes.

Il indique également que les prochains weekends vont être riches avec notamment le feu d'artifice le 10/09, spectacle de magie le 11/09 puis le 17/09 la brocante avec les géants à 11h suivi du concert « Belle étoile » à 14h.

Nicolas GERVOIS informe avoir eu les accords de la DRAC pour effectuer des séances de cinéma à Herzeele avec le partenariat de Ciné Lille. La date proposée a été fixée au 26/11.

La séance l'après-midi sera effectuée avec les ACM puis une autre séance le soir ouverte au public.

Valérie VANHERSEL demande si la séance de l'après-midi peut être ouverte à d'autres personnes que les ACM.

Nicolas GERVOIS répond que oui.

Nicolas GERVOIS termine en remerciant les membres de la commission des fêtes pour leur implication.

Il remercie aussi M. le maire de l'avoir soutenu pour l'achat de 50 barrières et d'un Barnum.

M. le Maire indique que pendant la ducasse aura également lieu la coupe Jean-Marie Waels suivie de la remise des prix en fin de journée.

Valérie VANHERSEL indique qu'il y aura le 1/10 octobre le spectacle de Herzel'dance dans le cadre « d'Octobre rose » et demande la vérification de la sono du restaurant scolaire. Nicolas GERVOIS va s'en charger.

#### COMMISSION BATIMENTS

Régis BEUN indique que les travaux du logement de la poste sont terminés.

Le puits des jardins familiaux a été nettoyé : 2 tonnes de gravats retirés au seau par les agents. Il reste 2 m d'eau dans le puits malgré la sécheresse. Le puits a été rehaussé avec une buse d'occasion.

Régis BEUN indique qu'une pompe manuelle va être installée en fin d'année.

Il indique que les agents travaillent actuellement sur la modification des toilettes du restaurant scolaire mais qu'il est très difficile d'avoir les pièces.

Régis BEUN précise avoir été très déçu de ne pas avoir eu le droit d'arroser les fleurs sur la commune.

Il termine en indiquant qu'il y a eu 15 inscriptions au concours des maisons fleuries cette année et que le comité compte 7 personnes.

Cédric TROLET indique que les travaux du restaurant scolaire sont terminés et qu'il y a eu jusqu'à 14 personnes sur le chantier. Les résultats ont l'air d'être à la hauteur de nos attentes. Les délais ont été tenus.

Cédric TROLET informe que le panneau d'information est fonctionnel est qu'il est déjà très utilisé.

La commission des fêtes a demandé l'avis de la commission bâtiment concernant l'installation de la future station fitness. Lors de la commission bâtiment les membres se sont prononcés sur une installation face au pignon de la salle intersociétés coté stade. Pour le revêtement, il a été proposé de décaisser sur 30 cm avec la pose d'un film géotextile et mise en place de petits cailloux. Nicolas GERVOIS doit déterminer le modèle de cailloux afin d'établir au plus vite les devis nécessaires à la réalisation du projet.

#### COMMISSION VOIRIE

En l'absence d'Anne-Gaëlle PAPILLON, Adjointe déléguée à la voirie, M. le Maire fait le point sur les travaux réalisés récemment. La dernière intervention en matière de curage des fossés n'a pas été une réussite puisque de nombreux problèmes sont intervenus : casse de sortie de drainages, transversale de route détériorée, riverains non prévenus.

M. le Maire en convient et explique avoir cherché les causes et les responsables de ces accumulations de faits.

Clôture de la séance à 21 h 30.

**N° d'ordre des délibérations**

- 1/ Mise en location du logement communal 96, La Place
- 2/ Convention de mise à disposition de personnel – Proxi-services – Année scolaire 2022-2023
- 3/ Prestation chômage du CDG 59
- 4/ SIECF – Engagement financier de la commune – Création d'un réseau éclairage public au Briel
- 5/ SIECF – Engagement financier de la commune – Traversée piétonne rue de Wormhout- Pose de feux micro-régulés
- 6/ SIDEN-SIAN – Adhésion de collectivités

**Signatures**

NOM ET PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
FRANCKE Stéphane	Maire	
TROLET Cédric	Secrétaire	